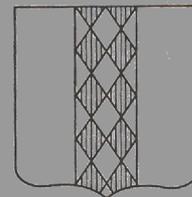


Moulézan Info

<http://blog-mairiemoulezan.com>
<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>
<http://www.nimes-metropole.fr/>



N° 119
Octobre 2019



• **Jeudi 3/10:**

Réunion publique mutuelle AXA.

• **Samedi 5/10:**

Matinée écocitoyenne:
J'aime mon village propre!

• **Mardi 8/10:**

Réunion des responsables d'associations.

• **Lundi 14/10:**

Réunion préparation Téléthon 2019.

• **Mercredi 16/10:**

Conseil municipal 20h30.

• **Jeudi 17 et vendredi 18/10:**

Distribution sacs poubelles bleus.



Le mot du maire

Depuis quelques mois, les médias font régulièrement état des difficultés rencontrées par les élus de proximité et du ras-le-bol exprimé par les maires. Beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas se représenter car exercer la mission de maire est de plus en plus complexe et contraignant. C'est vrai, mais face à cette réalité il y a la passion que l'on met au service des autres. Elle est un formidable moteur qui anime, chaque jour, l'action des élus. Lors de la prochaine élection, deux questions vont devoir se poser dans chacune des communes de France : Les communes ont-elles encore un avenir ? Seules ou regroupées ? De quels moyens financiers, techniques, juridiques... disposeront les élus pour remplir leurs missions de proximité tellement essentielles au mieux vivre ensemble ?

Être élu, c'est à la fois préparer sa commune à demain en réalisant les investissements nécessaires pour ses habitants et assurer la gestion de l'existant pour le bien-être de ses concitoyens. Cet équilibre n'est pas toujours facile à trouver car il doit se faire entre écoute, partage et décision. Avoir cette ambition pour son village est un exercice compliqué mais qu'il convient cependant d'exercer avec volonté, C'est en tout cas ma conviction.

Les vendanges sont terminées. Cette année les conditions climatiques n'ont pas permis une grosse récolte mais la qualité du vin à venir devrait être bonne.

La question environnementale fait plus que jamais la une de l'actualité. Les Français se déclarent préoccupés par ce sujet et sont de plus en plus nombreux à modifier leurs comportements. Les communes ont, elles aussi, leur rôle à jouer. À Moulézan, depuis de nombreuses années déjà et du fait de son identité, le respect de l'environnement est au cœur des préoccupations de la commune. Au quotidien, les services administratifs et techniques ont intégré ce paramètre dans leur mode de fonctionnement. Supprimer les produits phytosanitaires, moderniser l'éclairage public pour être moins énergivore, limiter l'utilisation d'eau, d'électricité, réduire le nombre de feuilles imprimées, trier les déchets... autant de gestes au quotidien qui contribuent à préserver l'environnement. Ces pratiques s'accompagnent d'actions de sensibilisation auprès des Moulézanais: la sensibilisation des enfants de l'école, les opérations écocitoyennes, le tri sélectif, le ramassage des encombrants...

C'est avec l'ensemble de ces actions et bien d'autres encore que chacun peut contribuer à faire avancer la cause environnementale.

La fin de l'année va vite arriver avec ses traditionnelles manifestations qu'il faut commencer à préparer: Téléthon, lotos, arbre de Noël....etc. Tous les volontaires sont évidemment les bienvenus lors des réunions préparatoires.

L'été n'en finit pas ... Je vous souhaite un beau et bon mois d'octobre.

Bien à vous, Pierre Lucchini



Les vendanges autrefois

Autrefois, avant même la construction des caves coopératives, comme dans tous les villages gardois, tout le monde possédait sa vigne et faisait son vin. Du vin on en faisait juste assez pour la consommation personnelle de la maisonnée 300 à 400 l par an. La vigne occupait les pensées et les conversations de tous les jours. La peine ne se mesurait pas : tailler, lier, désherber, bêcher, fumer, sulfater, souffrer, couper, souffrer puis sulfater encore.

Que de soins, de fatigue, de peurs. Les gelées meurtrières d'avril, le mildiou, l'oïdium étés pourris ou trop secs, l'orage de grêle qui pouvait ruiner des mois de travail. Aux vendanges on faisait appel à la famille, aux voisins. Les enfants n'échappaient pas au travail. Dès la fin du mois d'août on pouvait voir devant les caves des maisons des pyramides de portes prêtes pour le portage. La joie, l'entraide, les chants accompagnaient la récolte. Après la journée il y avait de l'animation dans le village.

Quel honneur lorsqu'on vous invitait ensuite pour goûter le vin. Il fallait le humer, le goûter en petites goulées. Alors d'un air concentré on répondait à la question « il est bon hein? » par « pas mauvais, ma foi, pas mauvais ». On faisait des heureux. Ainsi vivaient les villages au rythme des saisons et des récoltes.

APPEL....

Dans le but de créer des jardins collectifs ou familiaux, la mairie recherche des volontaires intéressés pour créer une association et s'en occuper. Contacter M. le Maire.



La ligue contre le cancer collecte des radiographies et téléphones portables usagés.

De nombreuses communes du Gard participent à cette action ainsi que des cliniques sur Alès et Nîmes. Présence 30, numéro un dans le Gard des Services à la Personne est partenaire depuis 11 ans de la Ligue contre le Cancer, qui peut accorder un forfait de 10 heures d'Aide à Domicile sous conditions de ressources. Ces récupérations permettent à la Ligue contre le Cancer d'améliorer ses ressources financières qui dépendent essentiellement de la générosité des donateurs tout en faisant un geste solidaire, civique et écologique. Vous pouvez amener à la mairie vos vieux radiographies et vos vieux téléphones portables. Ils seront remis à l'antenne de La Calmette avec laquelle nous avons un partenariat.



Deuxième matinée écocitoyenne:

Rendez vous **samedi 5 octobre à 9h30** devant la mairie avec gants, bonnes chaussures ou bottes, sécateurs, outils de jardin.

2 objectifs pour cette matinée :

- randonnée collecte de déchets sur nos places, routes et chemins.
- taille de haies

La matinée se terminera par un rafraichissement offert par la Municipalité. Venez nombreux.

Opération « petits déjeuner » Trisomie 21

TRISOMIE 21 GARD
Opération Petits déjeuners
19^{ème} édition
Dimanche 17 novembre 2019

Journée Nationale de la trisomie 21

Trisomie 21 Gard 534 Av. Maréchal Juin 30900 Nîmes
04 66 84 14 37- asso@trisomie21gard.fr
Facebook: @trisomie21gard

Le Dimanche 17 novembre 2019, l'association TRISOMIE 21 GARD propose, pour la 19^{ème} année, d'apporter le petit déjeuner à domicile, dans plus de 200 communes du département du Gard, dont Moulézan.

A l'occasion de la Journée Nationale de la TRISOMIE 21, organisée par TRISOMIE 21 FRANCE, les bénévoles, parents et adhérents de l'association TRISOMIE 21 GARD iront à la rencontre du grand public, communiqueront sur le handicap et l'expérience que les enfants, adolescents, adultes porteurs d'une Trisomie 21 vivent dans le cadre de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. En 2018, 6 961 petits déjeuners ont été ainsi distribués dans 200 communes du Gard par des livreurs bénévoles : un grand merci pour leur soutien et leur participation. Les bénéfices seront consacrés à la poursuite des activités de l'association, notamment au dispositif de formation, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des adultes.

L'association œuvre depuis plus de 35 ans pour favoriser l'autonomie et l'accessibilité des personnes au milieu ordinaire en développant des solutions alternatives.

Un petit déjeuner complet, accompagné du journal du jour et d'une enveloppe d'information sur la Trisomie 21, est livré à domicile contre une participation de 6.50 € pour le menu adulte et 4 € pour l'enfant.

Inscription par téléphone, par courriel, en ligne ou par courrier avant le Mercredi 6 novembre 2019.

TRISOMIE 21 GARD-Lisette Chabaud Présidente-534, avenue Maréchal Juin-30900 NIMES. 04 66 84 14 37. asso@trisomie21gard.fr

Commande sur le site: www.ptsdejs.com/commande

Association A Font La Musique
Office Municipal Des Festivités

Fête de la Bière
Saint Bauzély
Les 12 et 13 Octobre 2019
Choucroute Garnie Fromage et Dessert 25€
Oktoberfest
Orchestre Bavarois Les Bretzels
Réservation au 06 13 51 41 00
Date limite des réservations le 5 Octobre 2019

ENTRÉE LIBRE
Festival Lis Tes Ratures
Fête du LIVRE et des MOTS
Du Syndicat Mixte Leins Gardonnèque

Salon d'auteurs
Ateliers Jeux
Espaces lecture / détente
Concours d'orthographe
Troc de livres
Et des surprises !

Dimanche 13 octobre 2019
13h-18h30
MONTAGNA
Boulette (à goûter) Au Foyer et tout autour sur place

envolée céleste
25 MONTGOLFIÈRES POUR LA MÉDITERRANÉE

19 octobre 2019
au Pont-du-Gard

Sardaigne

RENCONTRES FRANCO-SARDES
DU 08 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2019
Organisées par l'Association Campagna Céleste à Buzanet (30)
Région Occitanie - Centre de la Montagne et de la Mer - 04 66 22 66 00

Quelques idées pour le mois d'octobre dans les environs....

- La fête de la bière à St Bauzély.
- La fête du livre à Montagnac.
- L'envolée des montgolfières au Pont du Gard.

La vie du village

Naissance: Sylvia DURAND le 22 septembre 2019.

Toutes nos félicitations aux parents !

Décès: Margot HINET (Maman de Liliane et de Jacky Jouet) le 4 septembre 2019 à l'âge de 92 ans.

Réunion des responsables d'associations du village le mardi 8 octobre à 18h30 à la mairie pour définir le programme des diverses activités de l'année.



La mairie tient des petits sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des crottes dans les rues du village. C'est gratuit !

N'hésitez pas à venir en chercher cela diminuera considérablement le nombre de crottes de chiens (et de chats) qui recommencent à « décorer » la voirie du village.

Infos Mairie



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr

Mutuelle: Le groupe d'assurance AXA France a contacté M. le Maire afin de proposer une complémentaire santé aux habitants de Moulézan à des conditions tarifaires intéressantes. (Remise de 15 à 25% en fonction de la formule choisie). L'offre s'adresse potentiellement à tous : Retraités, commerçants, fonctionnaires, agriculteurs, sans emploi, déjà adhérent d'une mutuelle ou non.

Une réunion publique se tiendra le jeudi 3 octobre au foyer communal à 18h00.

La compagnie d'assurances va présenter et proposer plusieurs modules en fonction des besoins de chaque personne intéressée qui pourront prendre contact avec le chargé de clientèle qui se déplacera directement chez elle.

La mairie sert uniquement d'intermédiaire et n'a aucune contrepartie dans cette offre.

Le Relais emploi-Orientation-Insertion

Trouver un emploi, choisir une formation, changer de vie professionnelle, accompagner dans les démarches administratives ... Mme Isabelle Payen tiendra une permanence à la mairie tous les lundis de 9h00 à 12h00 à partir du 14 octobre.

Contact: 04 66 63 00 80 ou 06 12 53 13 61

TELETHON



C'est parti pour le Téléthon. Ce grand week-end de la solidarité est aussi l'occasion d'animer les villes et villages de France au moment où l'hiver installe sa douce torpeur. Moulézan ne dérogera pas à la règle comme chaque année. Pour préparer cette manifestation qui aura lieu le dimanche 8 décembre une première réunion aura lieu **le lundi 14 octobre à 18h30 à la mairie**. Cette réunion est ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent aider à l'organisation de cette journée.

Cimetière

Il est rappelé que chaque propriétaire de concession est tenu à son entretien et pas seulement la veille de la fête de Toussaint.

En cas de difficulté, contacter la mairie. Merci

Distribution de sacs poubelles bleus:

Jeudi 17 octobre et Vendredi 18 octobre de 9h à 11h directement au secrétariat de mairie.

► **Ramassage des encombrants:** Depuis le mois de juin l'Agglo se charge du ramassage des encombrants pour les particuliers. Ne sont collectés que les encombrants de type meubles, gros électroménager etc... Les demandes sont à transmettre à Nîmes Métropole 72h avant la date de la collecte selon trois formules:

En ligne sur le site internet <http://www.nimes-metropole.fr/> dans l'onglet « Démarches », rubrique « Déchets ménagers », « Demander la collecte d'encombrants ».

Par courrier postal en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site ou à la mairie et en l'envoyant à l'adresse: Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9 (Tenez compte des délais de La Poste)

Par téléphone au 04 66 02 54 54 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les encombrants doivent être sortis sur la voie publique pour 6h du matin le jour du ramassage. Chaque foyer a droit à 2 encombrants.

Ce mois-ci les encombrants seront ramassés le **mercredi 16 octobre**.

Pour les personnes âgées seules, s'adresser à la mairie.

Rappel bruits:

Jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Jours fériés et dimanches: de 10 h à 12 h.

Les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (collier anti-aboiement par exemple).



Une Ecole Montessori bientôt à Moulézan

Initialement ouverte sur la commune de Montagnac en Septembre 2018, cette école privée à pédagogie alternative va bientôt s'installer sur Moulézan à l'entrée sud du village, au bord de l'avenue de Sommières. Elle est en construction et ses deux classes seront fonctionnelles prochainement. Pour avoir des renseignements sur cette école Montessori, rendez-vous sur le site:

<https://sites.google.com/view/ecolemontessoridesleins/accueil>

Sur ce site vous trouverez les informations de base, pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter les responsables par mail via : ecolemontessoridesleins@gmail.com ou au 06.59.14.41.48



Lundi 23 septembre, en fin de matinée, notre député Olivier Gaillard est venu rendre visite aux viticulteurs. Il a été reçu par Frédéric Ortuno, Président de la cave et par M. le Maire. Une rencontre riche en sujets abordés qui concernaient la vigne, les vendanges, le vin mais pas uniquement... Le développement de l'accès à l'eau brute pour l'agriculture, les rapports avec le négoce en ce qui concerne la fixation du prix et l'écoulement des stocks, mais aussi la question des cépages multi résistants, autant de sujets sur lesquels Olivier Gaillard est intervenu à Paris et qu'il suit afin que des avancées s'opèrent en faveur de la viticulture.

Ont également été évoqués, plus globalement, les problèmes du monde agricole posés par toujours plus d'injonctions réglementaires. Pierre Lucchini a évoqué aussi les soucis de plus en plus nombreux d'un Maire de « petite » commune rurale.

Autorisation de sortie du territoire

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Votre enfant va participer à un voyage scolaire ou partira sans vous à l'étranger ? Vous devez remplir une autorisation de sortie du territoire. Vous trouverez le formulaire à télécharger sur le site:

www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-sortie-territoire-ast

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Lorsque l'on envisage de réaliser des travaux sur un bâtiment existant, la question se pose de savoir si l'on peut se passer de démarches administratives ou si, au contraire, il faut faire une déclaration préalable, voire demander un permis de construire.

Les travaux qui ne nécessitent pas d'autorisation:

Travaux intérieurs: Dans le cas de travaux intérieurs, il n'y a aucune démarche à effectuer sans créer de nouvelle surface de plancher, sans modifier l'aspect extérieur de la construction, sans changer de destination (habitation en commerce, par exemple).

Construction nouvelle: Aucune démarche n'est exigée si vous créez une construction dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 5 m² (un petit abri de jardin par exemple), une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m².

Les travaux ne faisant l'objet que d'une déclaration préalable en mairie:

Ces types de travaux sont très précisément définis par la loi. Ce sont notamment la création d'une superficie inférieure à 5 mètres carrés et d'une hauteur supérieure à 12 mètres, la création d'une superficie de plus de 5 mètres carrés mais inférieure ou égale à 20 mètres carrés, dont la hauteur ne dépasse pas 12 mètres (par exemple : un abri de jardin), l'installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 mètres carrés, non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètre de hauteur au-dessus du sol, les travaux de ravalement, le changement de destination d'un bâtiment en l'absence de travaux.

Le prochain bulletin traitera des travaux nécessitant un permis de construire... Vous pouvez aussi vous adresser au secrétariat de Mairie. Stéphanie se fera un plaisir de vous renseigner...

Numéro de téléphones utiles: Cantine Domessargues: 04.66.83.71.75 ou 06.12.47.09.55. Garderie de Moulézan: 4.66.53.07.21. Secrétariat SIRS 04.66.83.31.65. École de Domessargues: 04.66.83.75.34. Ecole de Mauressargues: 04.66.83.36.15. Ecole de Montagnac 04.66.80.53.47. Ecole de Moulézan 04.66.77.86.22. Maire: 06.74.65.99.43

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune... Éclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritiques dans une rue, containers papier ou verre plein,...etc. Merci.